

A31 Bis

«L'État français sous-estime le phénomène frontalier»



Écrit par [Ioanna Schimizzi](#)



Les élus lorrains, de droite à gauche: Rémy Dick, Michel Liebgart, Pierre Cuny et Pierre Heine, maire de Metzervisse et président de la Communauté de communes de l'Arc mosellan, ont appelé de leurs vœux le maintien du projet d'A31 bis comme priorité nationale. (Photo: Romain Gamba)

Convaincus que l'A31 bis doit se faire, Pierre Cuny, maire de Thionville, Michel Liebgart, président de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch, et Rémy Dick, maire de Florange, ont parlé d'une seule voix ce lundi lors d'une conférence de presse.

Après l'annonce [la semaine dernière](#) dans la presse régionale de la «remise en bas de la pile des priorités» du projet d'A31 bis par l'État français, plusieurs élus lorrains ont tenu une conférence de presse ce lundi à Florange pour clarifier leur position et confirmer la dimension «indispensable» de cette infrastructure.

Pierre Cuny, maire de Thionville et actuel président du Sillon lorrain, Michel Liebgart, président de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch, Rémy Dick, maire de Florange, et Pierre Heine, maire de Metzervisse et président de la Communauté de communes de l'Arc mosellan, étaient donc présents pour répondre aux interrogations qui ont émané de ces articles de presse.

«La concession, solution la plus recevable»

«Nous avons vu fleurir cette semaine quelques doutes, et même à notre niveau, l'État français avait fait, début 2018, de l'A31 bis une priorité nationale, pourquoi changer d'avis?», s'est ainsi interrogé Michel Liebgart. «L'option de la concession reste la plus recevable afin de la financer, mais il faut qu'il y ait une prise en charge de la part des entreprises luxembourgeoises, ce sont des accords qui doivent être passés.»



Suite :
A31 Bis

Et Pierre Cuny d'ajouter: «Les frontaliers ont certes un revenu plus élevé que s'ils travaillaient en France, mais perdre autant de temps dans les transports est difficilement supportable. Le coût du péage a été estimé à environ 1,50 euro, je pense qu'ils sont prêts à déboursier cette somme pour éviter les bouchons quotidiens qu'ils subissent.»

«L'État français doit écouter les élus locaux»

Et à la question de l'engorgement que pourrait provoquer ce passage au péage, «il s'agirait en fait d'une infrastructure 'free flow'», précise Michel Liebgott. «Sans barrières, mais avec des portiques équipés de caméras et de lasers afin de lire les plaques d'immatriculation.»

Les élus ont également insisté sur le fait qu'ils ne souhaitent pas que leur territoire «soit un sous-territoire de la France». «À l'origine, le projet était de réaliser un prolongement de la VR52 afin de désenclaver la vallée de l'Orne, et on dirait que l'État français en est resté aux affluences que nos routes connaissent il y a plusieurs dizaines d'années.»

Traverser Florange en souterrain

«Mais la réalité est là. On annonce 150.000 frontaliers à l'horizon 2030!», appuie Rémy Dick. «L'État français sous-estime l'ampleur du phénomène et doit écouter les élus locaux.»

Les élus lorrains étaient également présents ce lundi pour évoquer le tracé destiné à contourner Thionville. «Nous exigeons le tracé F4», ont-ils clamé de concert. Un tracé F4 qui traverserait Florange, «mais par le biais d'un tunnel souterrain, et non en viaduc et tranchées couvertes comme prévu dans le tracé originel, c'est la seule option que nous accepterons», promet Rémy Dick.

Trois dernières réunions publiques

Le coût de ce passage souterrain n'a pas encore été estimé, «mais c'est un choix que nous portons tous au sein du [pôle métropolitain frontalier](#) », précise Michel Liebgott. «Cette situation est également différente d'il y a quelques années où nous étions entre élus concernés, en opposition. Désormais, nous parvenons à parler d'une seule voix aux services de l'État.»

Trois réunions de concertation publique sont encore prévues: ce lundi soir à Thionville, mercredi 27 février à Metz et le 1^{er} mars à Laxou. À l'issue de ces dernières réunions, Jean-Michel Stievenard, nommé garant de la concertation, dressera les conclusions des échanges. Les avis ainsi émis participeront à la définition du scénario d'aménagement final qui sera présenté à l'enquête publique, prochaine étape réglementaire du projet.

